

# RAPPORT MORAL

ANNÉE 2025



## Maintenir le cap de notre projet d'association

A l'occasion du Projet de l'association Zou Vaï, présenté à l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2024, il avait été précisé la mission, les notions fondamentales de la démarche expérimentale TZCLD\* dans laquelle l'Entreprise à But d'Emploi du même nom s'engageait alors, ainsi que les défis qu'elle visait de relever.

Deux ans plus tard, nous maintenons avec fermeté le cap affiché, convaincus que **la cohérence et la persévérance** de notre pilotage sont un vecteur de réussite essentiel :

- La mission de Zou Vaï relève de l'Economie Sociale et Solidaire et elle assure, sur le territoire d'Apt Luberon, la création d'emplois durables et adaptés. Son **enjeu est de redonner de la dignité dans l'emploi et grâce à l'emploi** aux personnes qui en sont éloignées.
- **Être utile au territoire** complète cette mission : à l'embauche de ces personnes, qui est déjà d'une véritable utilité, s'ajoutent les prestations proposées aux citoyens, aux collectivités et aux entreprises.

« Concilier solidarité et utilité sociale et tendre en même temps vers les performances économiques optimales » préfigurait déjà, il y a deux ans, « un nouveau modèle d'entreprise où savoir piloter en équilibre permanent est la clé de la réussite ».

Fin 2025, nous avons le plaisir de constater que **ce modèle équilibré est en passe d'être atteint** par notre EBE : nos salariés sont impliqués et ils se professionnalisent progressivement ; nos clients sont satisfaits et en témoignent par leur fidélité ; nos offres sont structurées et reconnues de qualité ; notre modèle économique, enfin, est en voie de consolidation, se rapprochant d'un point d'équilibre.

L'année 2025 marque également une **étape importante de structuration de l'EBE**, rendue nécessaire par la croissance des effectifs et des activités, et véritablement indispensable à la pérennité du projet.

## **S'adapter aux aléas du contexte politique national et international pour maintenir à tout prix la stabilité économique de l'EBE**

La prudence, toutefois, invite encore à prendre des précautions de gestion et à anticiper les « trous d'air » que 2026 pourrait nous réserver. Zou Vaï évolue en effet dans un contexte de politique nationale bien mouvant dont il nous faut rappeler ici quelques étapes clés de l'année écoulée :

- Le 14 avril 2025, le député Stéphane Viry (Vosges) dépose la proposition de loi « visant à exercer l'accès à l'emploi, pérenniser et étendre progressivement l'expérimentation Territoires zéro chômeur longue durée comme solution de retour à l'emploi pour les personnes privées durablement d'emploi ».
- Adoptée en commission des affaires sociales, cette proposition ouvre le débat parlementaire les 3 et 4 juin derniers ; un créneau, dans un agenda chargé, qui n'a pas suffi pas à boucler le sujet assorti de nombreux amendements.
- Le 20 juin, la Cour des Comptes rend son rapport fort attendu, soulignant l'efficacité de la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée et préconisant sa pérennisation.
- Fin 2025, dans le contexte tendu du PLF, nous est annoncé le gel des embauches en EBE pour l'année 2026 (pas prime d'amorçage donc)
- Le 28 janvier 2026, la proposition de loi TZCLD portée par S. Viry est adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale, avec le soutien du Ministre du Travail et des Solidarités. Le CDI y est acté.
- Au premier semestre 2026, la rédaction des amendements à la loi est engagée. Nous y participons, dans la perspective du futur débat au Sénat dont nous ignorons encore la date.

Dans ce contexte, nous n'avons pas cessé, en 2025, d'élaborer différents scénarios financiers, dans l'objectif d'anticiper les mauvaises nouvelles et de maintenir, coûte que coûte, l'équilibre économique de l'EBE.

A ce jour, les futures règles de financement des EBE par l'Etat et par les Départements (CDE) nous sont encore inconnues.

Même si le Ministre s'est engagé à soutenir les EBE existantes, durant toute l'année 2026, aux mêmes conditions que celles de 2025, il n'en reste pas moins que l'incertitude est forte pour l'avenir que nous ambitionnons de stabiliser.

Et c'est sans tenir compte de l'instabilité à l'échelle mondiale...

## Affirmer et développer notre Responsabilité Territoriale - Sociale et Environnementale - en Pays d'Apt Luberon

- Notre vocation, nous l'avons vu, est sociale et d'utilité territoriale. Pourquoi ne serait-elle pas aussi à **responsabilité environnementale** ?

La transition écologique, qui représente l'ensemble des mesures à prendre afin de limiter l'impact de nos activités sur l'environnement, nous concerne tous. L'EBE a un rôle à jouer ici aussi.

Si Zou Vaï contribue aujourd'hui très concrètement à l'innovation sociale et au développement territorial, par le jeu de la coopération avec les différentes parties prenantes du territoire (entreprises, associations, collectivités locales, particuliers), elle peut encore améliorer son impact énergétique et agir favorablement sur l'environnement de notre magnifique territoire.

C'est un pari que nous nous donnons pour les années à venir, avec le possible concours de partenaires : Blachère Illuminations - pour l'action d'économie circulaire amorcée en 2024 ; la communauté CEDRE portée par la région SUD, ou encore le Parc Régional du Luberon. Sur ce sujet, tout reste à faire, et les contraintes de ressources sont encore élevées. La méthode des petits pas s'impose donc ici aussi.

- Pourquoi Zou Vaï n'envisagerait-il pas aussi de **déployer un accompagnement social plus global** ?

À plus long terme, en effet, si les conditions économiques et organisationnelles sont réunies, l'EBE pourrait être amenée à explorer de nouvelles formes d'utilité sociale, en complément de son cœur d'activité, dans une logique toujours fondée sur le territoire et les besoins profonds des personnes, salariés compris. Cette perspective reste conditionnée à la consolidation durable de son modèle économique.

\*\*\*

**En conclusion**, l'année 2025 vient confirmer, de manière concrète, la pertinence et la solidité du projet porté par l'association Zou Vaï depuis sa création. Et ce, malgré un contexte chaotique et pour le moins imprévisible. Nous en tirons une énorme satisfaction !

Fidèles à l'ambition qui nous rassemble, nous poursuivons notre engagement avec détermination et humilité, convaincus que le droit à l'emploi n'est pas seulement un principe, mais une réalité à construire, jour après jour, avec et pour les habitants de notre territoire. Il en va de notre responsabilité collective au service des personnes et du territoire.

## Remerciements

Ces trois années, ponctuées de succès et d'échecs, n'auraient pas pu trouver une voie positive sans le soutien d'acteurs engagés à nos côtés que nous tenons à remercier sincèrement aujourd'hui :

- Nos salariés et nos encadrants
- Nos clients partenaires
- Nos administrateurs, les adhérents et les bénévoles de l'association Zou Vai
- Les communes et la Communauté de communes d'Apt Luberon
- L'équipe du Comité Local pour l'Emploi et son Président, Patrick Merle
- Nos partenaires locaux : ECTI, France Travail, EDES, Maison Bonhomme, Restos du Cœur,
- Le Département du Vaucluse
- La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- La région SUD : CEDRE, PRECI,
- Les salariés d'ETCLD et de TZCLD
- Nos collègues, Présidents et Directeurs des EBE de France

# Ils nous font confiance



## Nous contacter

 127 Rue des Entreprises Z.A les Moulins  
Le Chêne, 84400 Gargas

 04 90 71 31 82

 [contact@zouvai.com](mailto:contact@zouvai.com)

 [www.zouvai.com](http://www.zouvai.com)